

Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir
233 Boulevard Voltaire 75011 Paris



Fonds de
dotation

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020



SOMMAIRE

	Page
Bilan	
Actif	3
Passif	4
Résultat.	5
Annexe	7
Tableau de variation des fonds propres	12
Dettes	13
Compte de résultat par origine et destination	14
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination	15
Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	16
Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	17

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

 ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	36 015,00	0,00	36 015,00	36 015,00
Participations et Créances rattachées	36 015,00		36 015,00	36 015,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	36 015,00	0,00	36 015,00	36 015,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	23 986,80		23 986,80	350 000,00
- Créances clients, usagers et comptes rattachés				
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres	23 986,80		23 986,80	350 000,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	921 972,27		921 972,17	574 407,90
Charges constatées d'avance	106,80		106,80	104,40
Total II	946 065,87	0,00	946 065,77	924 512,30
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	982 080,87	0,00	982 080,77	960 527,30

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

 Fonds de dotation	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
- Fonds propres statutaires		15 000,00	15 000,00
- Donation en contrepartie d'actif		36 000,00	36 000,00
- Dotation pérenne d'actif (legs)		9 510,08	9 510,08
Réserves			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
Report à nouveau		878 455,52	549 232,67
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>		-29 130,43	329 222,85
Situation nette (sous total)		909 835,17	938 965,60
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		909 835,17	938 965,60
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés			
Total II		0,00	0,00
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total III		0,00	0,00
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		67 315,10	21 526,70
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			35,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 930,50	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV		72 245,60	21 561,70
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		982 080,77	960 527,30

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/20 au 31/12/20

 COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation		
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	174 351,00	492 464,20
<i>Dons manuels</i>	174 351,00	492 464,20
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	174 351,00	492 464,20
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	258 986,32	220 893,68
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		35,20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	258 986,32	220 928,88
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-84 635,32	271 535,32
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	54 720,00	54 000,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	784,89	1 428,54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	55 504,89	55 428,54
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0,00	0,00
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	55 504,89	55 428,54
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-29 130,43	326 963,86

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/20 au 31/12/20

 COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		2 258,99
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0,00	2 258,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	0,00	0,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00	2 258,99
Total des produits (I + III + V)	229 855,89	550 151,73
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	258 986,32	220 928,88
EXCEDENT OU DEFICIT	-29 130,43	329 222,85
	2 020	2 019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	280 148,63	5 933,00
TOTAL	280 148,63	5 933,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	280 148,63	5 933,00
TOTAL	280 148,63	5 933,00

ANNEXE AUX COMPTES

1- Généralités

Le Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir a été créé en novembre 2016 (parution au JO du 12 novembre 2016).

- Dans un contexte économique difficile ce fonds de dotation doit permettre, comme les autres fonds de dotation créés par des associations, d'optimiser les financements pour multiplier les actions et outils au service de tous.

L'objectif est le financement d'actions et projets informatifs ou éducatifs à destination de l'ensemble des consommateurs et en particulier la création d'outils nécessitant d'importants investissements en temps et/ou en financement. Ainsi le fonds de dotation a entrepris un important travail de conception et de production d'une application unique appelée « quel produit » qui décrypte les produits alimentaires et les produits d'entretien et dans laquelle viendra se loger l'application « Quel Cosmetic ». Cet outil a pour ambition de permettre au consommateur de reprendre en main sa consommation, lui donner les moyens de choisir des produits et des services de façon consciente, éclairée et responsable en fonction de leur composition, de leur origine, de leur efficacité et de leur prix...

Déjà entrepris les années précédentes de nouvelles analyses de la poussière des logements qui contiennent de nombreuses substances toxiques, cancérigènes ont été réalisées. Afin de faire toute la lumière sur le phénomène, et permettre une réorientation des comportements le Fonds de dotation, a lancé, grâce à l'aide de 56 volontaires ayant ouvert leur logement à nos analyses, un observatoire de la pollution domestique. Les 56 logements sont repartis sur tout le territoire et ont des caractéristiques aussi diverses que possible. Via les premiers résultats, seule une dizaine des logements analysés est peu contaminée. Le traitement des analyses a permis de dégager des premières conclusions et recommandations aux panelistes. L'objectif de cet observatoire est bien de réduire la pollution domestique par des mesures de prévention (meilleurs matériaux, équipements) et de meilleures pratiques (nettoyage, lavage des mains).

Enfin dans le cadre de sa mission d'éducation des consommateurs le fonds de dotation a mis à disposition une mallette pédagogique consacrée aux « bons réflexes pour consommer responsable chez soi ».

En matière de gouvernance, le fonds de dotation est dirigé par un Conseil d'administration composé de 5 administrateurs, personnes physiques, désignés par le Conseil d'administration de l'UFC-Que Choisir dont le Président et le trésorier. Il peut être conseillé par un Collège de personnes qualifiées, choisies par le Conseil d'administration du Fondateur, et consulté en tant que de besoin sur le plan d'action du fonds de dotation pour garantir la pertinence des outils mis à disposition des consommateurs. Enfin un Comité consultatif composé de 3 membres extérieurs, choisis par le Conseil d'administration, sera constitué avec pour mission de contrôler le placement de la dotation si celle-ci excède un million d'euros (disposition impérative en vertu de la loi du n°2008-776 du 4 août 2008).

Définitions des missions sociales et faits caractéristiques de l'exercice

L'Association UFC Que choisir est indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique ou professionnel et, plus généralement de tout intérêt ou groupement autre que celui des consommateurs. Dans le cadre de cette politique de totale indépendance le fonds de dotation de l'UFC Que Choisir a pour objet de réaliser ou de financer des projets d'intérêt général dans le domaine de l'information, de l'éducation, de la représentation et de la défense des consommateurs s'inscrivant ainsi dans la mission d'intérêt général du fondateur. Pour cet exercice les missions du Fonds de Dotation se sont principalement axé sur :

- sa mission de recherche et développement et d'alerte des risques avec le développement de l'application « Quel produit » qui permet aux consommateurs de savoir si les produits qu'ils s'approprient à acheter contiennent des ingrédients toxiques qui pourraient nuire à leur santé et leur proposer une alternative si elle existe. Cette application qui nécessite à la fois l'expertise de chimistes et de spécialistes informatiques en gestion de base de données a été mise à disposition du grand public fin 2020.
- l'observatoire de la pollution de l'air intérieur est un projet qui s'inscrit à la fois dans la mission d'information et d'alerte. Il s'agit de la mise au point d'une méthode de quantification de la pollution de l'air intérieur permettant à chacun d'évaluer le risque d'être exposé à une pollution à l'intérieur même de son foyer.
- sa mission d'enseignement et de formation avec la conception d'une mallette pédagogique consacrée à la consommation responsable qui a été mise à disposition du grand public en 2020.
- enfin l'application « quelcosmétique » a été régulièrement enrichie pour être à jour des nouveaux produits mis sur le marché et conserver toute son utilité pour les consommateurs.

2- Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

- de continuité d'exploitation
- d'indépendance des exercices
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Fonds de Dotation s'est conformé aux prescriptions du règlement 2014-03 et du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le Compte d'Emplois Ressources Collectées auprès du Public est établi conformément à la Loi N° 91-772 du 7 août 1991 et le règlement 2018-06.

Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons issus de campagnes d'appel à la générosité du public sont inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds y compris les dons du fondateur pourvu qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'appel à la générosité du public.

L'établissement du compte résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public suivent les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Les immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'organisme.

A / Frais de recherche de fonds

Les dépenses liées à la recherche de fonds sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

B / Frais de fonctionnements

Les frais de fonctionnement sont essentiellement constitués des honoraires de commissariat aux comptes et des frais bancaires liés à l'encaissement des dons.

C / Missions sociales

Les missions sociales décrites au paragraphe « généralités » sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

3- Détails du bilan

a) Détail des participations

	Nombre	Valeur nominale unitaire	TOTAL
SAS que Choisir	360	100	36 000
Crédit Mutuel	1	15	15
Total des Participations			36 015

b) Tableau de variation des fonds statutaires

Conformément à l'article 8 des statuts les dotations en capital sont non consommables. La donation en contrepartie d'actif correspond à 360 actions de catégorie A de la SAS Que Choisir.

	A		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture
	l'ouverture			dont		dont		dont	
	Montant	Montant	Montant	générosité du public	Montant	générosité du public	Montant	générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08								60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecarts de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	549 232,67	329 222,85							878 455,52
Excédent ou déficit de l'exercice	329 222,85	-329 222,85					29 130,43		-29 130,43
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
TOTAL	938 965,60	0,00			0,00		29 130,43		909 835,17

c) État des dettes

Libellé	à moins d'un an	à plus d'un an
Fournisseurs	63 379,10	
Fournisseurs, factures non parvenues	3 936,00	
Compte courant UFC Que Choisir	4 930,50	
TOTAUX	72 245,60	0,00

4- Détails du compte de résultat par origine et destination

A / Produits : 229 856 €

Ces ressources proviennent d'une campagne d'appel à la générosité du public. Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons ont été inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds, y compris éventuellement les dons du fondateur qui s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'appel à la générosité du public. La campagne de dons a été lancée en décembre par e-mailing et soutenue par le site « consolidons.org ». Elle a permis de collecter 174 351 € de dons auprès des particuliers.

Le solde des ressources est constitué des dividendes de la SAS Que Choisir pour 54 720 € et de produits de placements pour 785 €.

B / Charges : 258 986 €

Les charges affectées aux missions sociales sont constituées de dépenses de travaux réalisés par des prestataires (fabrication des supports contenus dans la mallette pédagogique, saisie des ingrédients indésirables pour alimenter l'application, créations de maquettes graphiques, études et gestion de projet sur la pollution de l'air intérieur...)

Les autres charges sont constituées de frais liés à l'appel à la générosité du public (2 376 €) et des charges de fonctionnement (14 691 €).

Le détail des charges est le suivant :

CHARGES	
Mallette pédagogique	23 974,56
Base "quelcosmetic"	38 922,97
Base alimentation	38 999,09
Observatoire de l'air intérieur	80 879,91
Base produits ménagers	30 906,50
Création application unique	28 236,00
Frais de structure	17 067,29
TOTAL DES EMPLOIS	258 986,32

5- Contributions volontaires inscrites au compte de résultat.

5. 1 Nature des contributions volontaires

L'UFC Que Choisir a mis bénévolement à disposition du Fonds de dotation les équipes nécessaires à la réalisation des missions. Le détail est le suivant :

Mallettes pédagogiques contribution UFC	7 885
Quel Cosmétique contribution UFC	2 112
Observatoire air intérieur contribution UFC	11 704
Produits ménagers contribution UFC	25 925
Création application unique contribution UFC	221 452
Recherche de fonds contribution UFC	308
Frais de fonctionnement contribution UFC	10 763
TOTAL	280 149

5.2 Quantification et méthode de valorisation

Chaque collaborateur de l'UFC Que Choisir a recensé les heures consacrées à la réalisation des missions du Fonds de Dotation sous la forme de feuilles de temps. Ces feuilles de temps recensent le service, le nom du collaborateur, la mission concernée, la date et la nature du travail réalisé.

La valorisation correspond au coût horaire du collaborateur multiplié par le nombre d'heures consacrées à chaque mission.

6- Honoraires du commissaire aux comptes

En 2020 les honoraires du commissaire aux comptes se sont montés à 3 936 € TTC

7- Évènement postérieur à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Le Fonds de Dotation, compte tenu de l'incertitude sur la durée de la pandémie de COVID-19, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur ses activités, toutefois ces circonstances sanitaires n'ont pas eu d'impact significatif sur l'activité en 2020. A la date d'arrêté des comptes la direction du Fonds de Dotation n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son activité.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

 Fonds de dotation	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture	
	l'ouverture	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08								60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecarts de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	549 232,67	329 222,85							878 455,52
Excédent ou déficit de l'exercice	329 222,85	-329 222,85					29 130,43		-29 130,43
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
TOTAL	938 965,60	0,00			0,00		29 130,43		909 835,17

TABLEAU DES DETTES

Libellé	à moins d'un an	à plus d'un an
Fournisseurs	63 379,10	
Fournisseurs, factures non parvenues	3 936,00	
Compte courant UFC Que Choisir	4 930,50	
TOTAUX	72 245,60	0,00

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION AU 31/12/20

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	174 351,00	174 351,00	492 464,20	492 464,20
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	55 504,89		57 687,53	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	229 855,89	174 351,00	550 151,73	492 464,20
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	241 919,03	241 919,03	206 705,00	206 705,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 376,00	2 376,00		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 691,29	14 691,29	14 224,00	14 224,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	258 986,32	258 986,32	220 929,00	220 929,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-29 130,43	-84 635,32	329 222,73	271 535,20

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	280 148,63		5 933,00	
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	280 148,63	0,00	5 933,00	0,00
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	269 078,21		5 683,00	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	307,62		250,00	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 762,81			
TOTAL	280 148,63	0,00	5 933,00	0,00

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds			Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Autres achats et charges externes	241 919,03				2 376,00		14 691,29					258 986,32
Aides financières versées												
Impôts, taxes et versements assimilés												
Salaires et traitements												
Charges sociales												
Dotations aux amortissements et provisions												
Dotations aux provisions												
Report en fonds dédiés												
Autres charges												
Charges financières												
Charges exceptionnelles												
Participations des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
TOTAL	241 919,03	0,00	0,00	0,00	2 376,00	0,00	14 691,29	0,00	0,00	0,00	0,00	258 986,32

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	269 078,21		307,62	10 762,81	280 148,63
TOTAL	269 078,21	0,00	307,62	10 762,81	280 148,63

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 – MISSIONS SOCIALES				RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1.1 Réalisées en France	- Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	241 919,03	206 705,00	1 – RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	174 351,00	492 464,20
1.2 Réalisées à l'étranger	- Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénat 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		2 376,00				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		14 691,29	14 224,00			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES EMPLOIS		258 986,32	220 929,00	TOTAL DES RESSOURCES	174 351,00	492 464,20
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			271 536,20	DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	84 635,32	
TOTAL		258 986,32	492 464,20	TOTAL	258 986,32	492 464,20
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	786 906,00	515 371,00
				(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-84 635,32	271 536,20
				(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	702 270,68	786 906,20

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France		269 078,21	5 683,00		
Réalisées à l'étranger		307,62	250,00	280 148,63	5 933,00
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL		280 148,63	5 933,00	280 148,63	5 933,00



61, rue Henri Regnault La Défense
92 075 Paris La Défense
France

Fonds de dotation UFC Que Choisir

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Fonds de dotation UFC Que Choisir

Fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 et ses décrets d'application

Siège social : 233 boulevard Voltaire 75011 Paris

Siren : 839 395 795

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre /2020

Aux membres du Conseil d'Administration du Fonds de dotation UFC Que Choisir,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation UFC Que Choisir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre /2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fond de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- l'application du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- l'affectation des dons, y compris ceux du fondateur, en ressources provenant d'un appel à la générosité du public.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

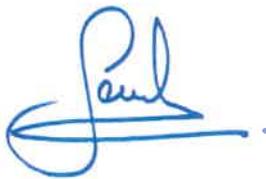
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris, La Défense, le 22 mars 2021



Yann SEMELIN,
Associé

Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir
233 Boulevard Voltaire 75011 Paris



Fonds de
dotation

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020



SOMMAIRE

	Page
Bilan	
Actif	3
Passif	4
Résultat	5
Annexe	7
Tableau de variation des fonds propres	12
Dettes	13
Compte de résultat par origine et destination	14
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination	15
Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	16
Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	17

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

 ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	36 015,00	0,00	36 015,00	36 015,00
Participations et Créances rattachées	36 015,00		36 015,00	36 015,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	36 015,00	0,00	36 015,00	36 015,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	23 986,80		23 986,80	350 000,00
- Créances clients, usagers et comptes rattachés				
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres	23 986,80		23 986,80	350 000,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	921 972,27		921 972,17	574 407,90
Charges constatées d'avance	106,80		106,80	104,40
Total II	946 065,87	0,00	946 065,77	924 512,30
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	982 080,87	0,00	982 080,77	960 527,30

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

 Fonds de dotation	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
- Fonds propres statutaires		15 000,00	15 000,00
- Donation en contrepartie d'actif		36 000,00	36 000,00
- Dotation pérenne d'actif (legs)		9 510,08	9 510,08
Réserves			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
Report à nouveau		878 455,52	549 232,67
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>		-29 130,43	329 222,85
Situation nette (sous total)		909 835,17	938 965,60
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		909 835,17	938 965,60
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés			
Total II		0,00	0,00
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total III		0,00	0,00
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		67 315,10	21 526,70
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			35,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 930,50	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV		72 245,60	21 561,70
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		982 080,77	960 527,30

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/20 au 31/12/20

 COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation		
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	174 351,00	492 464,20
<i>Dons manuels</i>	174 351,00	492 464,20
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	174 351,00	492 464,20
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	258 986,32	220 893,68
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		35,20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	258 986,32	220 928,88
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-84 635,32	271 535,32
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	54 720,00	54 000,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	784,89	1 428,54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	55 504,89	55 428,54
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0,00	0,00
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	55 504,89	55 428,54
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-29 130,43	326 963,86

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/20 au 31/12/20

 COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		2 258,99
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0,00	2 258,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	0,00	0,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00	2 258,99
Total des produits (I + III + V)	229 855,89	550 151,73
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	258 986,32	220 928,88
EXCEDENT OU DEFICIT	-29 130,43	329 222,85
	2 020	2 019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	280 148,63	5 933,00
TOTAL	280 148,63	5 933,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	280 148,63	5 933,00
TOTAL	280 148,63	5 933,00

ANNEXE AUX COMPTES

1- Généralités

Le Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir a été créé en novembre 2016 (parution au JO du 12 novembre 2016).

- Dans un contexte économique difficile ce fonds de dotation doit permettre, comme les autres fonds de dotation créés par des associations, d'optimiser les financements pour multiplier les actions et outils au service de tous.

L'objectif est le financement d'actions et projets informatifs ou éducatifs à destination de l'ensemble des consommateurs et en particulier la création d'outils nécessitant d'importants investissements en temps et/ou en financement. Ainsi le fonds de dotation a entrepris un important travail de conception et de production d'une application unique appelée « quel produit » qui décrypte les produits alimentaires et les produits d'entretien et dans laquelle viendra se loger l'application « Quel Cosmetic ». Cet outil a pour ambition de permettre au consommateur de reprendre en main sa consommation, lui donner les moyens de choisir des produits et des services de façon consciente, éclairée et responsable en fonction de leur composition, de leur origine, de leur efficacité et de leur prix...

Déjà entrepris les années précédentes de nouvelles analyses de la poussière des logements qui contiennent de nombreuses substances toxiques, cancérigènes ont été réalisées. Afin de faire toute la lumière sur le phénomène, et permettre une réorientation des comportements le Fonds de dotation, a lancé, grâce à l'aide de 56 volontaires ayant ouvert leur logement à nos analyses, un observatoire de la pollution domestique. Les 56 logements sont repartis sur tout le territoire et ont des caractéristiques aussi diverses que possible. Via les premiers résultats, seule une dizaine des logements analysés est peu contaminée. Le traitement des analyses a permis de dégager des premières conclusions et recommandations aux panelistes. L'objectif de cet observatoire est bien de réduire la pollution domestique par des mesures de prévention (meilleurs matériaux, équipements) et de meilleures pratiques (nettoyage, lavage des mains).

Enfin dans le cadre de sa mission d'éducation des consommateurs le fonds de dotation a mis à disposition une mallette pédagogique consacrée aux « bons réflexes pour consommer responsable chez soi ».

En matière de gouvernance, le fonds de dotation est dirigé par un Conseil d'administration composé de 5 administrateurs, personnes physiques, désignés par le Conseil d'administration de l'UFC-Que Choisir dont le Président et le trésorier. Il peut être conseillé par un Collège de personnes qualifiées, choisies par le Conseil d'administration du Fondateur, et consulté en tant que de besoin sur le plan d'action du fonds de dotation pour garantir la pertinence des outils mis à disposition des consommateurs. Enfin un Comité consultatif composé de 3 membres extérieurs, choisis par le Conseil d'administration, sera constitué avec pour mission de contrôler le placement de la dotation si celle-ci excède un million d'euros (disposition impérative en vertu de la loi du 2008-776 du 4 août 2008).

Définitions des missions sociales et faits caractéristiques de l'exercice

L'Association UFC Que choisir est indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique ou confessionnel et, plus généralement de tout intérêt ou groupement autre que celui des consommateurs. Dans le cadre de cette politique de totale indépendance le fonds de dotation de l'UFC Que Choisir a pour objet de réaliser ou de financer des projets d'intérêt général dans le domaine de l'information, de l'éducation, de la représentation et de la défense des consommateurs s'inscrivant ainsi dans la mission d'intérêt général du fondateur. Pour cet exercice les missions du Fonds de Dotation se sont principalement axé sur :

- sa mission de recherche et développement et d'alerte des risques avec le développement de l'application « Quel produit » qui permet aux consommateurs de savoir si les produits qu'ils s'approprient à acheter contiennent des ingrédients toxiques qui pourraient nuire à leur santé et leur proposer une alternative si elle existe. Cette application qui nécessite à la fois l'expertise de chimistes et de spécialistes informatiques en gestion de base de données a été mise à disposition du grand public fin 2020.
- l'observatoire de la pollution de l'air intérieur est un projet qui s'inscrit à la fois dans la mission d'information et d'alerte. Il s'agit de la mise au point d'une méthode de quantification de la pollution de l'air intérieur permettant à chacun d'évaluer le risque d'être exposé à une pollution à l'intérieur même de son foyer.
- sa mission d'enseignement et de formation avec la conception d'une mallette pédagogique consacrée à la consommation responsable qui a été mise à disposition du grand public en 2020.
- enfin l'application « quelcosmétique » a été régulièrement enrichie pour être à jour des nouveaux produits mis sur le marché et conserver toute son utilité pour les consommateurs.

2- Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

- de continuité d'exploitation
- d'indépendance des exercices
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Fonds de Dotation s'est conformé aux prescriptions du règlement 2014-03 et du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le Compte d'Emplois Ressources Collectées auprès du Public est établi conformément à la Loi N° 91-772 du 7 août 1991 et le règlement 2018-06.

Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons issus de campagnes d'appel à la générosité du public sont inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds y compris les dons du fondateur pourvu qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'appel à la générosité du public.

L'établissement du compte résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public suivent les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Les immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'organisme.

A / Frais de recherche de fonds

Les dépenses liées à la recherche de fonds sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

B / Frais de fonctionnements

Les frais de fonctionnement sont essentiellement constitués des honoraires de commissariat aux comptes et des frais bancaires liés à l'encaissement des dons.

C / Missions sociales

Les missions sociales décrites au paragraphe « généralités » sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

3- Détails du bilan

a) Détail des participations

	Nombre	Valeur nominale unitaire	TOTAL
SAS que Choisir	360	100	36 000
Crédit Mutuel	1	15	15
Total des Participations			36 015

b) Tableau de variation des fonds statutaires

Conformément à l'article 8 des statuts les dotations en capital sont non consommables. La donation en contrepartie d'actif correspond à 360 actions de catégorie A de la SAS Que Choisir.

	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture
	l'ouverture Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08							60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	549 232,67	329 222,85						878 455,52
Excédent ou déficit de l'exercice	329 222,85	-329 222,85				29 130,43		-29 130,43
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	938 965,60	0,00		0,00		29 130,43		909 835,17

c) État des dettes

Libellé	à moins d'un an	à plus d'un an
Fournisseurs	63 379,10	
Fournisseurs, factures non parvenues	3 936,00	
Compte courant UFC Que Choisir	4 930,50	
TOTAUX	72 245,60	0,00

4- Détails du compte de résultat par origine et destination

A / Produits : 229 856 €

Ces ressources proviennent d'une campagne d'appel à la générosité du public. Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons ont été inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds, y compris éventuellement les dons du fondateur qui s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'appel à la générosité du public. La campagne de dons a été lancée en décembre par e-mailing et soutenue par le site « consolidons.org ». Elle a permis de collecter 174 351 € de dons auprès des particuliers.

Le solde des ressources est constitué des dividendes de la SAS Que Choisir pour 54 720 € et de produits de placements pour 785 €.

B / Charges : 258 986 €

Les charges affectées aux missions sociales sont constituées de dépenses de travaux réalisés par des prestataires (fabrication des supports contenus dans la mallette pédagogique, saisie des ingrédients indésirables pour alimenter l'application, créations de maquettes graphiques, études et gestion de projet sur la pollution de l'air intérieur...)

Les autres charges sont constituées de frais liés à l'appel à la générosité du public (2 376 €) et des charges de fonctionnement (14 691 €).

Le détail des charges est le suivant :

CHARGES	
Mallette pédagogique	23 974,56
Base "quelcosmetic"	38 922,97
Base alimentation	38 999,09
Observatoire de l'air intérieur	80 879,91
Base produits ménagers	30 906,50
Création application unique	28 236,00
Frais de structure	17 067,29
TOTAL DES EMPLOIS	258 986,32

5- Contributions volontaires inscrites au compte de résultat.

5. 1 Nature des contributions volontaires

L'UFC Que Choisir a mis bénévolement à disposition du Fonds de dotation les équipes nécessaires à la réalisation des missions. Le détail est le suivant :

Mallettes pédagogiques contribution UFC	7 885
Quel Cosmétique contribution UFC	2 112
Observatoire air intérieur contribution UFC	11 704
Produits ménagers contribution UFC	25 925
Création application unique contribution UFC	221 452
Recherche de fonds contribution UFC	308
Frais de fonctionnement contribution UFC	10 763
TOTAL	280 149

5.2 Quantification et méthode de valorisation

Chaque collaborateur de l'UFC Que Choisir a recensé les heures consacrées à la réalisation des missions du Fonds de Dotation sous la forme de feuilles de temps. Ces feuilles de temps recensent le service, le nom du collaborateur, la mission concernée, la date et la nature du travail réalisé.

La valorisation correspond au coût horaire du collaborateur multiplié par le nombre d'heures consacrées à chaque mission.

6- Honoraires du commissaire aux comptes

En 2020 les honoraires du commissaire aux comptes se sont montés à 3 936 € TTC

7- Évènement postérieur à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Le Fonds de Dotation, compte tenu de l'incertitude sur la durée de la pandémie de COVID-19, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur ses activités, toutefois ces circonstances sanitaires n'ont pas eu d'impact significatif sur l'activité en 2020. A la date d'arrêté des comptes la direction du Fonds de Dotation n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son activité.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture	
	l'ouverture	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08								60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	549 232,67	329 222,85							878 455,52
Excédent ou déficit de l'exercice	329 222,85	-329 222,85					29 130,43		-29 130,43
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
TOTAL	938 965,60	0,00			0,00		29 130,43		909 835,17

TABLEAU DES DETTES

Libellé	à moins d'un an	à plus d'un an
Fournisseurs	63 379,10	
Fournisseurs, factures non parvenues	3 936,00	
Compte courant UFC Que Choisir	4 930,50	
TOTAUX	72 245,60	0,00

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION AU 31/12/20

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	174 351,00	174 351,00	492 464,20	492 464,20
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	55 504,89		57 687,53	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	229 855,89	174 351,00	550 151,73	492 464,20
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	241 919,03	241 919,03	206 705,00	206 705,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 376,00	2 376,00		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 691,29	14 691,29	14 224,00	14 224,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	258 986,32	258 986,32	220 929,00	220 929,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-29 130,43	-84 635,32	329 222,73	271 535,20

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolet	280 148,63		5 933,00	
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	280 148,63	0,00	5 933,00	0,00
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	269 078,21		5 683,00	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	307,62		250,00	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 762,81			
TOTAL	280 148,63	0,00	5 933,00	0,00

TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds			Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Autres achats et charges externes	241 919,03				2 376,00			14 691,29				258 986,32
Aides financières versées												
Impôts, taxes et versements assimilés												
Salaires et traitements												
Charges sociales												
Dotations aux amortissements et provisions												
Dotations aux provisions												
Report en fonds dédiés												
Autres charges												
Charges financières												
Charges exceptionnelles												
Participations des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
TOTAL	241 919,03	0,00	0,00	0,00	2 376,00	0,00	0,00	14 691,29	0,00	0,00	0,00	258 986,32

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	269 078,21		307,62	10 762,81	280 148,63
TOTAL	269 078,21	0,00	307,62	10 762,81	280 148,63

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1		RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
EMPLOIS DE L'EXERCICE									
1 – MISSIONS SOCIALES					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1.1 Réalisées en France					1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Actions réalisées par l'organisme					1.1 Cotisations sans contrepartie				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		241 919,03		206 705,00	1.2 Dons, legs et mécénats		174 351,00		492 464,20
1.2 Réalisées à l'étranger					- Dons manuels				
- Actions réalisées par l'organisme					- Legs, donations et assurances-vie				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					- Mécénat				
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		2 376,00							
2.2 Frais de recherche d'autres ressources									
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT									
		14 691,29		14 224,00					
		258 986,32		220 929,00	TOTAL DES RESSOURCES		174 351,00		492 464,20
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				271 535,20	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		84 635,32		
		258 986,32		492 464,20	TOTAL		258 986,32		492 464,20
					RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		786 906,00		515 371,00
					(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		-84 635,32		271 535,20
					(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
					RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		702 270,68		786 906,20

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1	
EMPLOIS DE L'EXERCICE							
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					RESSOURCES DE L'EXERCICE		
Réalisées en France					1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées à l'étranger					Bénévolat		
	269 078,21		5 683,00		Prestations en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					Dons en nature		
	307,62		250,00				
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT							
	10 762,81						
	280 148,63		5 933,00		TOTAL		280 148,63
							5 933,00